

Et la suite ?

Allocution de M. Thierry SANTA, membre du gouvernement en charge de la formation, de l'emploi, du handicap et des ressources naturelles

Mesdames, messieurs, au nom du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, je remercierai, tout d'abord, Monsieur Joël KASARHEROU, président du Mouvement pour une Calédonie Inclusive et toute son équipe. Cette fédération porte l'ambition de réunir l'ensemble du corps social qui œuvre à rendre l'inclusion des personnes en situation de handicap possible.

L'organisation de tels événements démontre la volonté des acteurs du secteur de faire évoluer les problématiques.

Je voudrais aussi remercier tous les intervenants qui ont permis d'enrichir les échanges.

Je tiens à rappeler, ici, l'ambition du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, développée le 25 novembre dernier par le Président dans son discours de politique générale.

Ainsi, « le Fonds d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap sera mobilisé dans le cadre d'un plan d'insertion professionnelle permettant un accès à tous les stades de l'emploi... ».

Un des principaux outils que nous avons à notre disposition, le Fonds pour l'Insertion Professionnelle des personnes en situation de Handicap, créé en 2009, a pour objectifs de rendre l'emploi des personnes en situation de handicap plus accessible, de jouer le rôle de levier financier de la politique publique d'insertion professionnelle et d'encourager les employeurs à embaucher et faire évoluer les mentalités sur le Handicap.

Malgré tout, les débats qui se sont tenus aujourd'hui, nous démontrent que le chemin permettant d'assurer la pleine intégration des personnes en situation de Handicap dans le monde professionnel, est encore long.

Si être en situation de Handicap reste encore source de discrimination, je souhaite réaffirmer ici mon engagement de développer l'emploi de ces personnes.

La Nouvelle-Calédonie ne peut pas se permettre de laisser une partie de ses forces vives sur le côté. Recruter une personne en situation de handicap doit d'abord se baser sur la compétence de la personne avant toutes considérations relatives au handicap.

Mon message, aujourd'hui, est qu'il faut faire mieux et plus vite.

L'inclusion sur le marché du travail suppose d'abattre bien des obstacles et les employeurs, publics comme privés, doivent prendre conscience que l'engagement dans cette politique pour l'emploi inclusif leur permettra d'embaucher des personnes compétentes mais aussi de bénéficier de mesures pour faciliter l'emploi de personnes en situation de handicap.

A ce titre, je partage les réflexions de ce matin sur la nécessité de créer un guichet unique qui pourrait être l'interface la plus pertinente entre le monde économique et les personnes en situation de handicap.

Je crois aussi que les moyens du CHD doivent être renforcés et mieux utilisés.

A titre d'exemple, le comité de pilotage Emploi a été relancé au sein du CHD. Le premier sujet à traiter sera celui des Entreprises Adaptées.

L'objectif est que tous les acteurs travaillent de concert afin que les prochaines politiques publiques qui seront mises en œuvre soient les plus adaptées possibles et émanent des acteurs de terrain.

En parallèle, il nous faudra travailler sur les perspectives d'évolutions des textes juridiques de référence du secteur du Handicap et je parle bien sûr des lois du pays de 2009 portant création du régime d'aides en faveur des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie et celle relative à l'emploi des personnes en situation de handicap en tenant compte du fruit de vos travaux et avec l'objectif de les modifier l'année prochaine.

Enfin, il nous faudra trouver les voies et les moyens de faire mieux avec les budgets contraints qui s'imposeront à nous. C'est aussi cela faire preuve de responsabilité.

La solidarité et l'entraide devront jouer entre tous afin que les réformes soient portées par tous les acteurs et que la condition des personnes en situation de handicap en Nouvelle-Calédonie continue d'évoluer.

Le soutien à l'emploi inclusif est d'autant plus important qu'il permet de se construire en tant que citoyen, de s'émanciper et ainsi agir dans notre société en tant que membre à part entière.

La Nouvelle-Calédonie, dans la période actuelle, ne peut se priver d'aucune compétence, d'aucune énergie.

Le handicap est l'affaire de tous.

Je vous remercie.

- ⇒ Le MCI va prendre contact avec le gouvernement afin de co-définir un mode de fonctionnement et de pilotage pour la suite des travaux et ainsi pouvoir organiser les réflexions en interne au MCI avec ses partenaires.
- ⇒ Le MCI va également revenir vers le vice-rectorat pour poursuivre les travaux relatifs à l'atelier 1.
- ⇒ Les participants aux ateliers et autres personnes le souhaitant seront informés des suites des travaux et mobilisés en ce sens : merci de nous faire part de votre souhait de rester informé dans le cadre de la suite d'un ou plusieurs ateliers à caledonie.inclusive@gmail.com